

AFGSU 1+2 : Formation aux gestes et soins d'urgences

Organisation

Durée:

3 jours (21 heures)

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 450€ par participant.

En session intra: nous consulter

Contact

04 90 55 97 91
a.picca@axe-pro.fr

Présentation

La formation aux gestes et soins d'urgence a été introduite par le ministère en charge de la santé en 2006. Elle s'adresse aux personnels des établissements de santé, avec deux niveaux (AFGSU 1 et 2). Elle est devenue obligatoire pour certaines professions de santé et est intégrée dans la plupart des formations initiales médicales et paramédicales.

La formation AFGSU 1+2 vous permet de passer les deux niveaux en simultané lors d'une même session de formation qui se déroule de la manière suivante :

Jour 1 : AFGSU Niveau 1

Jour 2 : AFGSU Niveau 1

Jour 3 : AFGSU Niveau 2

Objectifs

Acquérir les connaissances pour identifier une urgence à caractère médical et effectuer la prise en charge seul ou en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant une équipe médicale.

Public concerné

Tout personnel (administratif, technique, paramédical et médical) travaillant dans un établissement de santé ou une structure médico-sociale

Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique (article 1 du texte de l'arrêté du 03 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

Pré-requis

Aucun

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Axe Pro
Formation

Formateur en partenariat avec la Croix-Blanche
**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91

Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413

*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779

Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
10 mars 2022

Contenu du programme

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème de formation
 - Module 1 - Urgences vitales - 7 heures
 - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardiopulmonaire (RCP) avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence)
 - Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
 - Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance du matériel
 - Module 2- Urgences potentielles - 7 heures
 - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardiopulmonaire (RCP) avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence)
 - Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
 - Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance du matériel
 - Module 3- Risques collectifs - 7 heures
 - S'intégrer dans la mise en œuvre des plans sanitaires, des plans de secours et des Plans Blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée
 - Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC
 - Se protéger par la tenue adaptée prévue
- Bilan de fin de session/Questions/Réponses/Evaluation de la formation/Evaluation du transfert des connaissances/Tour de table et expression libre/Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation